

[[#EmploiNumérique](#)] À la recherche d'un [#stage](#), d'une alternance ou d'un premier emploi ? Vous avez repéré des entreprises qui vous intéressent mais elles n'ont pas d'offres qui vous correspondent pour l'instant : ça vaut la peine d'envoyer une candidature spontanée ?

Pour Clarisse, chargée de [#recrutement](#), c'est une bonne idée mais à certaines conditions.

Il faut notamment que votre candidature contienne toutes les infos clés qui vont donner envie de garder votre CV, puis de vous contacter et de le faire pour le bon poste.

Pensez en particulier à préciser :

- pourquoi cette entreprise vous intéresse,
- les missions et/ou technos pour lesquelles vous êtes formé.e et sur lesquelles vous voudriez travailler
- pour quelle période
- et avec quel type de contrat

Dans tous les cas, ça vous donne l'occasion de vous faire connaître : c'est donc bien un mode de candidature à envisager mais qu'il faut soigner comme les autres ☐☐

Bonne chance dans vos recherches ! ☐☐

☐☐ à Clarisse, Anaïs et à l'équipe de Smile

Avec le soutien de Orientation Atlas (@ConcepteursdAvenirs)